

# La Gazette de l'environnement



CONFÉRENCE DES  
NATIONS UNIES  
SUR L'Océan  
NICE 2025 FRANCE

La 3<sup>ème</sup> conférence des Nations unies sur l'océan a eu lieu du 9 au 13 juin 2025 à Nice.

175 États membres des Nations unies, 64 chefs d'État et de gouvernement, 28 organisations onusiennes, intergouvernementales et internationales ont participé. Le bilan du plus gros sommet sur les Océans est plutôt encourageant si les engagements se tiennent et se poursuivent.

*Quelques exemples d'engagement :*

- **Traité sur la haute mer** - Pour augmenter le nombre et la taille des aires marines protégées en haute mer, il ne manque plus que 10 pays signataires d'ici le 20/09/25. La France s'est déjà engagée avec la création de la plus grande aire marine protégée du monde (environ cinq millions de kilomètres carrés) en Polynésie française.

- **103 pays ont ratifié l'accord « Fish 1 »** de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit **mettre fin aux subventions à la pêche illégale** (En Guyane, la pêche illégale a doublé en 10 ans).

- **37 pays ont appelé à un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes** dans les eaux internationales jusqu'à ce que la science puisse évaluer les risques.

- **Un appel de plus de 90 pays**, dont la France, demande un traité pour **« réduire la production et la consommation de polymères plastiques primaires à des niveaux durables »**. La pollution du plastique touche tous les écosystèmes, humain, terrestre et marin. « 37 millions de tonnes de plastique pourraient se déverser chaque année dans l'océan d'ici 2040 », estime l'ONU.

Selon WWF France, à la veille de l'UNOC, 8,4% de l'Océan était protégé, ce sont plus de 10% qui le sont désormais.

## Les actions en faveur de l'environnement présentes à la Conférence de District du 14 juin

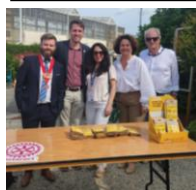
### TROPHÉE JEUNESSE & ENVIRONNEMENT 2025 :

Félicitations aux 5 projets de collégiens sur le thème de l'ODD 6 « eau potable et assainissement » ont été récompensés lors de la remise des prix :

- ❖ 1<sup>er</sup> ex-aequo : collège Le Sacré-Cœur à Vannes, pour le « Financement d'une fontaine d'eau potable au Sénégal, grâce à divers projets. »
- ❖ 1<sup>er</sup> ex-aequo : collège Chateaubriand à Saint-Malo, pour sensibiliser aux défis environnementaux qui menacent l'océan avec le « Jeu Mono Malo »
- ❖ 2<sup>ème</sup> : collège La Tourelle à Quimper, pour la « Création d'une mare pédagogique au sein de l'établissement. »
- ❖ 3<sup>ème</sup> : collège Saint Louis à Cesson-Sévigné, pour « De la rivière au potager, le cercle vertueux de l'eau. »
- ❖ Prix coup de cœur du jury : collège Simone Veil Lamballe, pour la « Sensibilisation à la ressource en eau au sein de l'établissement par divers moyens ».



### ACTION DES CLUBS ROTARACT : « DES CHEVEUX À LA MER »



L'objectif de cette action est de sensibiliser à la dépollution des eaux en distribuant des boudins absorbants fabriqués à partir de cheveux recyclés qui, placés dans les cales des bateaux, filtrent les hydrocarbures.

**Pour commander et avoir plus de renseignements contactez :** Hugo RICHIR [hugo.richir@hotmail.fr](mailto:hugo.richir@hotmail.fr)

### « DES FLEURS POUR LES ABEILLES »

Un bon départ pour cette action ! Un grand merci aux clubs et aux membres qui ont achetés des sachets de graines pour lutter contre le manque de ressources alimentaires qui est une des causes de mortalité des abeilles. En semant ces graines de fleurs mellifères, vous contribuez à leur apporter le nectar dont elles ont besoin.



**Si vous n'avez pas encore vos sachets et souhaitez mener l'action dans votre club !**  
Contactez Mariela REYES-VOIRGARD [mariela.voirgard@gmail.com](mailto:mariela.voirgard@gmail.com)

### Comment semer ces graines de fleurs mellifères ?

Ci-dessous les précieux conseils de Jean-Hubert GIBSON de la Commission Environnement. Il s'agit de préparer le sol comme un semis de gazon :

- ✓ en premier lieu, il faut bêcher la parcelle de 6m<sup>2</sup> (par sachet) ou la retourner au motoculteur sur environ 20 cm de profondeur,
- ✓ ensuite il faut bien aplanir en ratissant,
- ✓ puis il faut semer à la volée en répartissant bien les graines sur les 6m<sup>2</sup>.
- ✓ Il faut repasser un coup de râteau pour enfouir les graines en profondeur sur 2 à 3 cm.
- ✓ enfin il faut arroser sauf s'il est prévu une pluie assez abondante (prévision météo d'au moins 10mm).

Les graines lèvent en un mois mais sont sensibles à la sécheresse. Il faudra donc arroser au bout d'un mois si le sol est totalement sec.

La commission Environnement remercie le gouverneur Patrick ROLANDIN pour son soutien  
et a hâte de continuer sa mission avec la nouvelle gouverneure Claire CHAPON

Mariela REYES-VOIRGARD